

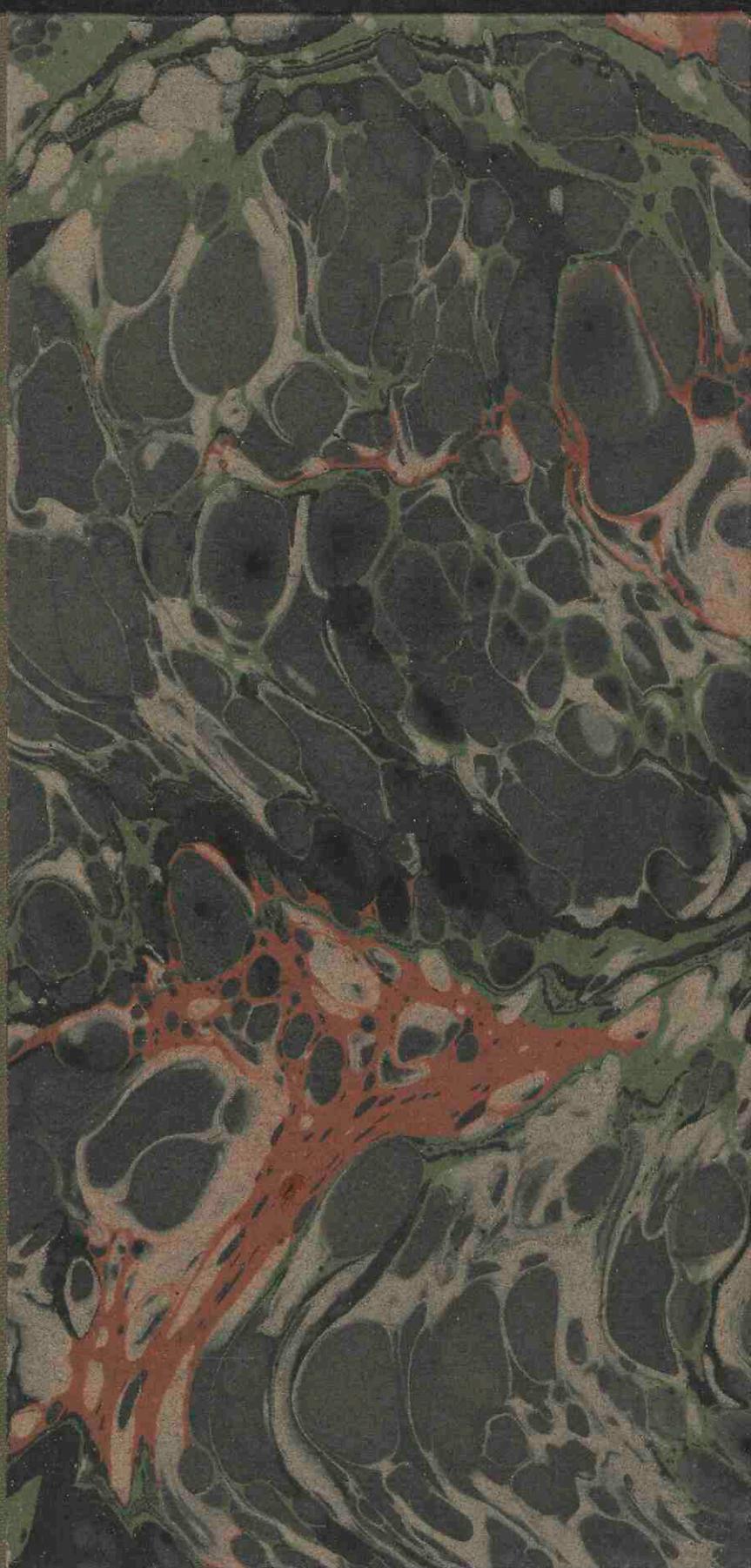


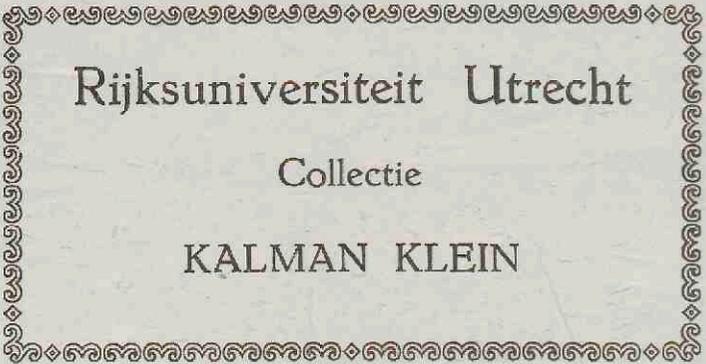
# **Notice des travaux entrepris sur les dents en France depuis 1790**

<https://hdl.handle.net/1874/276176>

HD A-  
ms

3

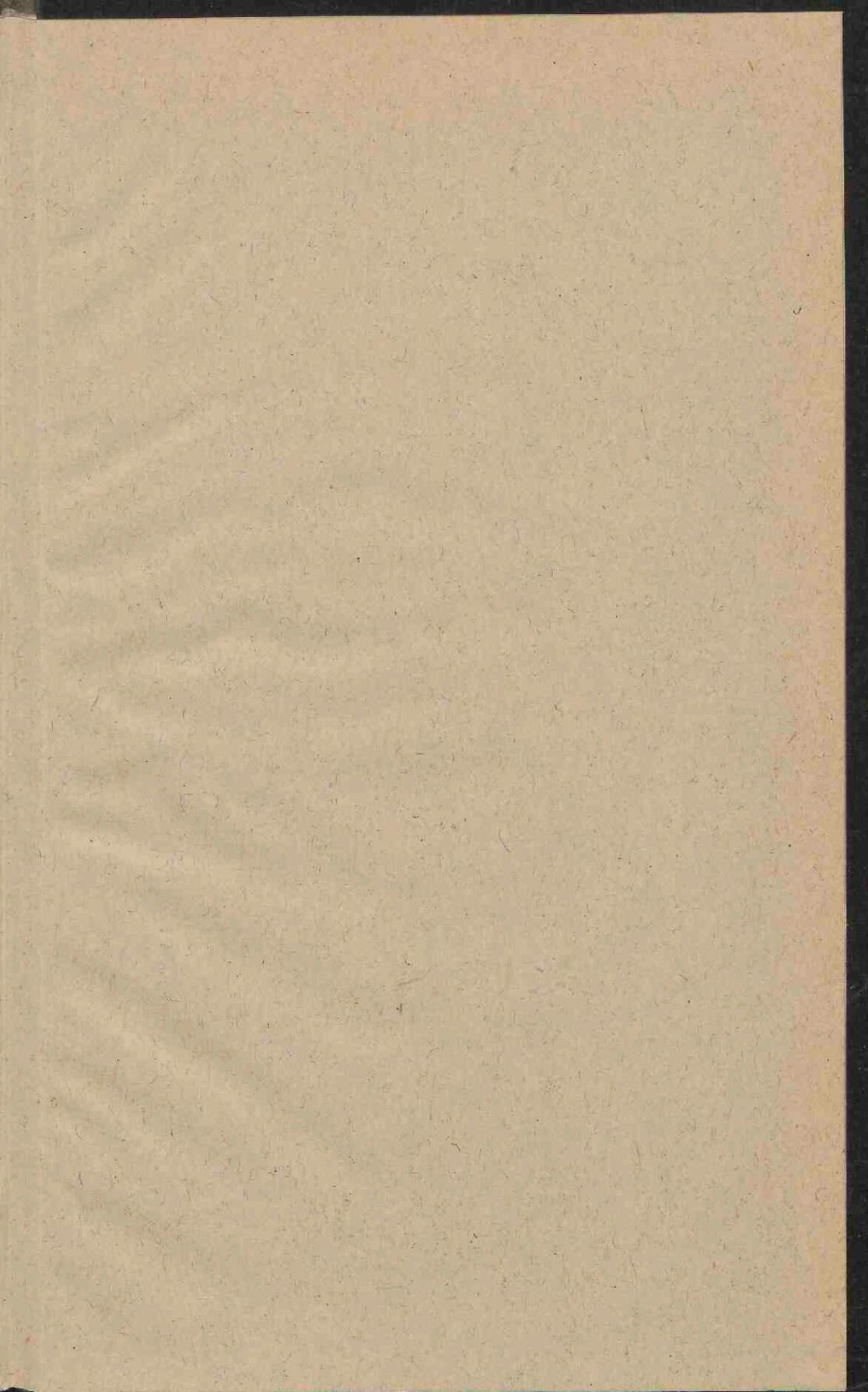


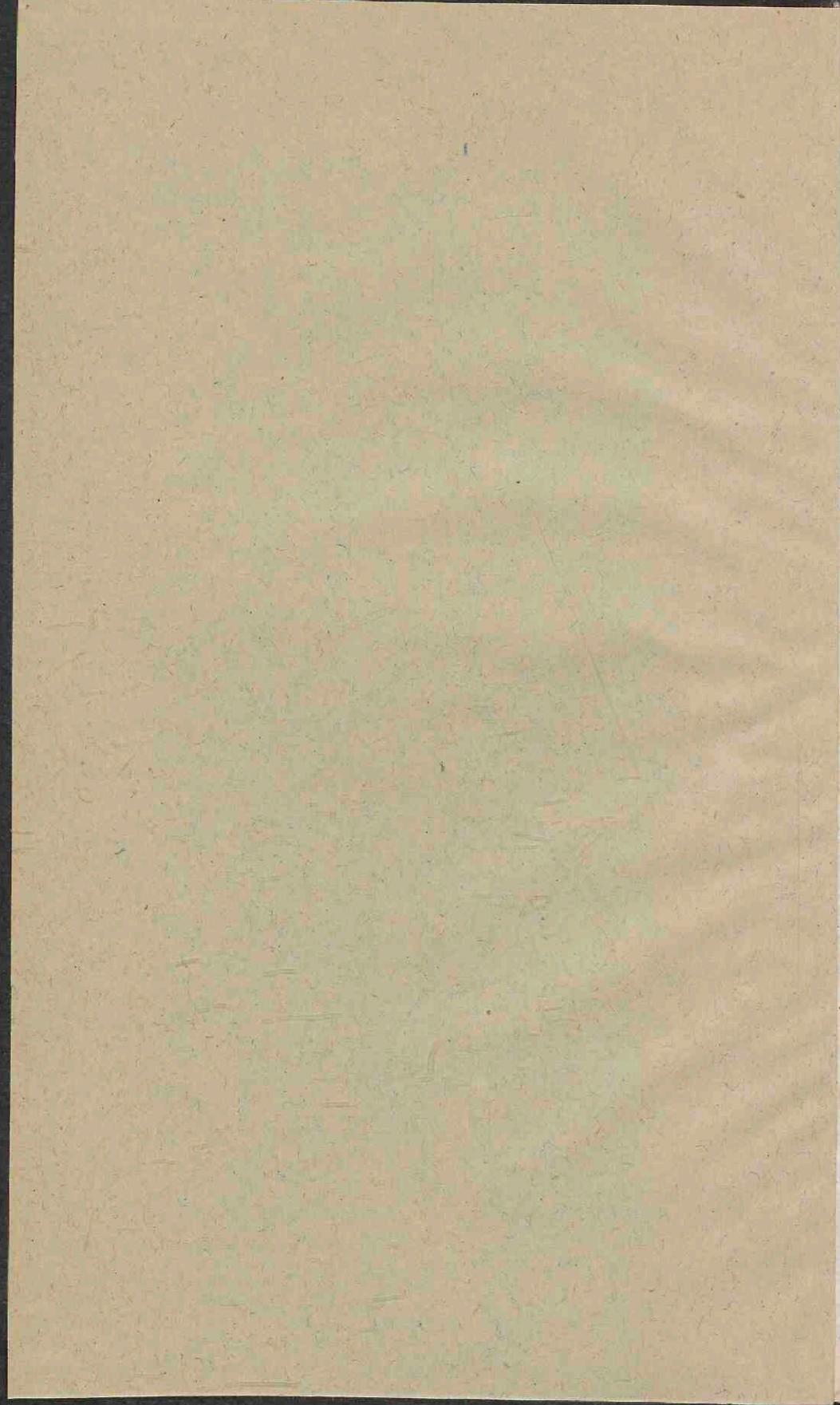


Rijksuniversiteit Utrecht

Collectie

KALMAN KLEIN





10h 20

# NOTICE

DES

TRAVAUX ENTREPRIS SUR LES DENTS EN FRANCE,  
DEPUIS 1790.

PAR M. DUVAL,

Membre titulaire de l'Académie royale de Médecine.



---

---

## NOTICE

DES TRAVAUX ENTREPRIS SUR LES DENTS EN FRANCE,  
DEPUIS 1790.

Par M. DUVAL, membre titulaire de l'Académie royale de Médecine.

(Extrait de la *Nouvelle Bibliothèque Médicale*, tome IV.)

---

Les fastes de la science ne permettent pas de douter que les Anciens, soit comme médecins, soit comme observateurs de la nature, n'aient fait de la denture l'objet de leurs méditations : Hippocrate et Aristote en Grèce, Galien et Pline à Rome, et Albucasis chez les Arabes, s'en sont tour-à-tour occupés. Cependant, les premières notions acquises sur l'organisation dentaire ne datent que de l'époque où l'anatomie a été cultivée en Europe, et ce n'est qu'au siècle où les sciences et les beaux-arts ont illustré la France, que la médecine des dents est sortie comme d'une source nouvelle et par un moyen d'étude que présentait l'anatomie comparée, et par la direction que lui donnèrent les diverses méthodes de réparer la perte des dents. Alors, et presque dans le même temps, les travaux de Lahire, de Perrault, de Duverney, et la pratique de Fauchard commencèrent à éclairer une carrière où postérieurement Hérisant, Daubenton et Lassonne, se distinguèrent par leurs observations; où Bunon, Bourdet et Jourdain se firent remarquer par leur expérience, et où Vicq-d'Azir et Broussonnet développèrent chacun

leurs vastes conceptions. Tous ont ajouté aux connaissances que l'on possédait sur les dents, et sous ce rapport ils ont droit à la reconnaissance ; mais combien le domaine de ces connaissances ne s'est-il pas agrandi et fertilisé par des travaux postérieurs ? Rendus plus faciles par les progrès qu'ont fait depuis trente ans les sciences physiques et médicales, la plupart de ces travaux ont surpassé les espérances de ceux qui les avaient entrepris. Tous, il est vrai, ne présentent pas le caractère de la nouveauté ; tous également n'ont pas le même degré de mérite, et il en est même qui ont une erreur pour base : quoi qu'il en soit, ils doivent tous trouver place dans cette notice, où la critique les accompagnera d'autant moins, qu'ils ont déjà été soumis à un jugement, soit après avoir été communiqués à des sociétés savantes, soit après la publication qu'en ont donnée leurs auteurs. Puisse la connaissance de ces travaux sur les dents, considérées sous les rapports anatomique et médical, démontrer l'obligation de s'instruire de ce que nos prédécesseurs et nos contemporains ont fait pour la science, afin de savoir ce qu'il reste à faire pour la conduire à sa perfection ! Telle est la méthode que prescrit le chancelier Bacon dans ses immortels écrits ; tel paraît être aussi le but de la *Bibliothèque médicale*, dont les pages rappellent à notre souvenir les colonnes des temples de Cos et de Gnide, où l'on déposait ces tablettes qui ont servi de base à la médecine.

§. I. Comme la forme et la connexion des dents, ainsi que le tissu de leurs substances dures, ne sont pas les mêmes chez l'homme et chez les animaux, il en résulte que leur or-

ganisation offre des phénomènes différens , dont il appartient à l'anatomie de découvrir la source , soit par la simple intuition , soit à l'aide de diverses préparations : de là , ces travaux multipliés , qui tous , sans paraître avoir le même but , conduisent nécessairement à la connaissance de l'organe dentaire.

1°. Des recherches nombreuses et des méditations profondes sur les dents du cheval ( Tenon ) , et de l'éléphant ( M. Cuvier ) , se distinguent par un esprit de méthode qui peut les faire regarder comme d'excellens modèles à suivre en ce genre de travail.

2°. Les dents des mammifères sont devenues l'objet d'une étude spéciale , sous le rapport de la conformation de leur couronne considérée comme pouvant servir de caractère zoologique ( M. Fr. Cuvier ).

3°. Les différences que les dents d'un grand nombre d'animaux présentent quant à leur connexion , ont suggéré l'idée d'un nouvel ordre de classification des dents , d'après lequel on pourrait étudier leur organisation avec plus d'avantage , expliquer les phénomènes variés de leur lésion , et même en déduire de nouveaux caractères zoologiques (\*) (1) , propres à distinguer les animaux jusqu'ici trop généralement compris dans la même classe , tels que le lapin et le rat parmi les rongeurs.

4°. Aux substances connues des dents et de quelques défenses , on a ajouté une nouvelle substance dentaire , le ciment ou cortical , chez

---

(1) Tous les astérisques se rapportent à l'auteur de la notice.

divers animaux (Tenon, M. Cuvier); et une zone cornée qui est entre l'émail et l'os de la dent, a été regardée comme une substance spéciale (\*). D'une autre part, les dents ont été regardées comme distinctes des os, et le tissu des racines des dents a semblé différent de celui de la couronne (M. Lemaire).

5°. Des observations précieuses sur les dents fossiles de l'éléphant et de l'hippopotame ont conduit à des inductions sur la manière d'être des substances dures des dents (M. Cuvier).

6°. Le commencement de l'ossification des dents sous la forme de petits points osseux auxquels succèdent des petites coques, d'abord seulement osseuses, et ensuite recouvertes d'émail, a été aperçu à une époque plus rapprochée des premiers momens de la conception, qu'on ne l'avait vu précédemment (M. Serres).

7°. Les dents de l'homme, et en général les dents enracinées avant le développement de leur racine, ont été comparées aux dents engainées de divers animaux, d'après quelques faits d'anatomie pathologique (\*), et ensuite aux incisives du lapin (M. Oudet).

8°. Après avoir fait macérer des dents de l'homme et du lapin dans de l'acide muriatique très-affaibli pendant plusieurs jours, on les a trouvées conservant leur forme, mais ramollies et composées d'un tissu gélatineux, susceptible de se déplier dans les molaires du lapin (M. J. Cloquet).

9°. La chimie a voulu connaître les principes constituans de l'émail et de la substance osseuse des dents (Fourcroy, M. Vauquelin, M. Josse) et naguères de nouvelles analyses ont été tentées pour déterminer la quantité de ces prin-

cipes, suivant l'âge des individus (M. Lassaigne).

10°. Le follicule dentaire, avec son prolongement et sa continuité jusqu'à la gencive, auxquels on a donné le nom de *gubernaculum dentis* (M. Serres), a été le sujet de nouvelles recherches anatomiques, et décrit avec plus de détails. Les membranes dont il se compose ont été examinées tant chez l'homme que chez les animaux (M. Cuvier, M. Serres); et des fonctions spéciales ont été assignées à chacune d'elles, l'une pour la formation de l'émail et ensuite du ciment, quand il existe, l'autre pour la substance osseuse: bien plus, celle-là a été destinée au développement de la racine, celle-ci comme propre à se contracter pour faire sortir la dent de son alvéole (M. Delabarre).

11°. Diverses dissections ont été faites pour découvrir et suivre la distribution des nerfs et des vaisseaux dentaires: d'après les unes, on aurait vu une artère intermaxillaire venant de la carotide interne, et passant dans le sinus maxillaire et des ramuscules artériels circulant dans la substance dure des racines (M. Lemaire); d'après les autres, il ne paraîtrait pas qu'aucune artère ni nerf pût pénétrer le tissu osseux des dents (M. Serres). La dissection du follicule de la défense d'un jeune éléphant n'a pas même permis de voir aucune continuité ni adhérence entre le follicule et les parois de la défense (M. Cuvier).

12°. Des glandes dentaires ont été découvertes sur le bord des gencives; elles ont paru formées d'un petit kyste qui renfermerait une matière blanchâtre propre à lubrifier les cartilages dont se composent les gencives avant la

première dentition , et dans la suite à sécréter le tartre des dents ( M. Serres ).

13°. De nouvelles observations ont confirmé et le nombre et la position respective des dents primitives et secondaires , lorsqu'elles sont encore cachées sous la gencive , l'ordre de leur développement et de leur sortie , ainsi que les petites ouvertures ou conduits qui répondent aux alvéoles de la deuxième dentition ( M. Leveillé, M. Miel , M. Serres ).

14°. Il a été constaté que la racine d'une dent primitive offrait quelquefois deux points de destruction, l'un répondant à la dent qui doit lui succéder, et l'autre étant latéral et vis-à-vis une dent voisine de remplacement ( M. Miel ). De même il a été reconnu que la substance osseuse des dents primitives était souvent tellement détruite par le travail du développement et de la sortie des dents secondaires , qu'il ne restait d'intact que l'émail sous forme de coque (\*).

15°. Quelques observations ont fait connaître que les dents des cochons d'Inde et celles des animaux du même ordre ne se renouvellent point ( Legallois ) ; et des expériences sur des lapins ont prouvé que leurs incisives ne cessaient de croître en raison de leur déperdition de substance , soit par usure , soit par fracture , et que même elles se reproduisaient , lorsqu'on les avait extraites sans avoir enlevé en même temps la pulpe dentaire , phénomène qui a donné l'idée de comparer de nouveau les dents aux ongles et aux cornes ( M. Oudet ).

16°. Plusieurs exemples de dents qui ont paru après la chute de celles des adultes , ont donné lieu de croire à une troisième denti-

tion , à une dentition sénile , laquelle ne se présente point avec la régularité de celles qui l'ont précédée ( M. Serres ).

17°. Outre les cas de dents réunies ensemble par leurs couronnes ou par leurs racines ( Laveran ), il s'en est trouvé où des dents étaient comme agglomérées et représentaient une masse informe *dentifère*, qui occupait une place sur le bord alvéolaire , et dont il a fallu faire l'extraction ( M. Lemaire , M. Oudet ).

18°. Des mesures comparatives ont été prises aux diverses époques de la dentition , à l'effet de s'assurer si l'arc maxillaire devenait plus grand pour l'arrangement des dents secondaires. Là , des figures géométriques comprennent la largeur des dix dents antérieures , pour démontrer qu'il n'y a pas d'aggrandissement ( M. Miel ). Ici , pour soutenir l'opinion contraire , le compas et des fils n'ont mesuré que les six dents antérieures , et postérieurement le modelage en plâtre a été mis en œuvre sur ces mêmes dents ( M. Delabarre ).

19°. Deux modes de développement ont été observés dans les os maxillaires : l'un pour le corps de chaque os , l'autre pour la partie de l'os occupée par les dents ; le premier suivant les règles générales de l'ossification ; le second s'en écartant , en ce qu'il semble s'arrêter à une époque où continue encore le premier ; tous les deux paraissant s'opérer simultanément et en même temps dans un sens inverse. La connaissance de ce phénomène a été le résultat de l'observation sur le changement de rapport de l'ouverture externe du canal maxillaire , du trou sous-orbitaire et de la base de l'apophyse coronoïde , avec les différentes parties de l'ar-

cade dentaire , aux diverses époques des deux dentitions (\*).

20°. Deux canaux maxillaires , pour chaque côté de la mâchoire inférieure , ont été aperçus de nouveau chez l'enfant , à l'époque de sa naissance , destinés chacun à contenir les nerfs et les vaisseaux des deux dentitions ; l'un d'eux disparaît avec les parties qui y sont renfermées , à l'époque du renouvellement des dents ( M. Serres ).

21°. La mâchoire inférieure de l'enfant à terme et celle de l'homme le plus âgé , lorsqu'elles ne présentent aucune dent , ont été le sujet de diverses comparaisons , soit eu égard à la hauteur de l'inclinaison de l'apophyse coronôide , soit sous le rapport de la proéminence du menton , et par suite du caractère de la physionomie ( M. Serres ).

§. II. Les maladies des dents ont été étudiées avec plus de méthode et suivant un plan plus vaste qu'auparavant. D'un côté , l'anatomie pathologique a constaté le siège et les ravages de quelques-unes ; de l'autre , l'observation pratique s'est portée sur les divers phénomènes qui en sont la suite ; de là ces connaissances précieuses dont la science s'est enrichie.

1°. Diverses coupes de dents primitives ou secondaires ont fait connaître que la nature , par un nouveau mode d'ossification , remplissait la cavité dentaire du côté de l'usure de ces dents , et en raison même de cette usure , de manière que cette cavité n'était ouverte par la détrition que lorsque les progrès de celle-ci étaient trop rapides ; de même la nouvelle substance ossifiée y a paru distincte de l'os de la dent. En même temps on a remarqué que l'usure

était moins le produit de la mastication des alimens , que la suite des mouvemens de la mâchoire inférieure contre la supérieure, souvent réitérés, involontaires ou non (\*).

2°. Des observations sur l'entamure des dents, soit qu'elle se bornât à l'émail, soit qu'elle comprit une partie de la substance osseuse, sans que la cavité dentaire en fût ouverte, ont prouvé que cette espèce de lésion n'entraînait nullement l'altération ni la carie des surfaces entamées (\*).

3°. L'exemple très-rare, ajouté à quelques autres, d'une fracture des dents au-dessous du collet, laquelle, existant sans déplacement, s'est consolidée par le repos, a reçu sa confirmation des observations faites sur des défenses d'hippopotame et d'éléphant (\*), ainsi que des expériences sur les incisives du lapin (M. Oudet).

4°. Après avoir scié ou limé des dents atrophiées, il a été facile de voir que l'émail était d'autant moins épais, qu'on s'approchait du fond des dépressions et sinuosités qu'elles présentent; que parfois il y manquait complètement; et que la substance osseuse n'y avait, quoique plus rarement, ni la même forme, ni le même volume. Les racines des dents ont offert aussi des traces d'atrophie, et on en a vu ne pas prendre de développement (\*).

5°. La carie, ce fléau de la denture, a été l'objet de nombreuses observations. Son siège, sous l'émail, ou du côté de la racine, ainsi que sa marche sous la forme d'un rayon qui s'étend à la cavité dentaire, ont été indiquées d'une manière précise. Les différens aspects sous lesquels elle se présente en ont fait distinguer plusieurs espèces, dont une a fait voir un phé-

nomène encore inconnu , savoir , la guérison spontanée de la carie (\*).

6°. L'extrémité de la racine des dents a offert trois espèces de destruction désignées sous le nom de *consumption* : la première circonscrite par un bourrelet ; la seconde accompagnée d'aspérités très-aiguës ; et la troisième avec des inégalités arrondies (\*).

7°. Deux sortes d'intumescence de l'extrémité de la racine des dents ont été décrites avec soin : l'une , sous le nom de *spina ventosa* , creuse , avec des parois fort minces , ressemble à une noisette tronquée par un de ses bouts ; l'autre , non moins grosse , mais plus pesante et plus solide , représente une exostose (M. Oudet) , ou plutôt une périostose formée par l'ossification du périoste alvéolo-dentaire , comme on peut le présumer d'après les nuances de tissu que présentent les coupes de quelques dents dont les racines étaient également affectées de périostose (\*).

8°. Des ostéoïdes ou osselets (M. Surrirey) (\*) ont été trouvés dans la cavité des dents qui avaient été douloureuses , en même temps que cariées , ou usées. Le tissu ni la nature n'en sont pas les mêmes que ceux de l'os de la dent.

9°. Des kystes contenant une matière blanche , plus ou moins épaisse , ou un fluide de couleur citrine , ont été remarqués à l'extrémité des racines des dents cariées. On en a vu distendre l'alvéole d'une manière extraordinaire (\*).

10°. Les os de la mâchoire , à la suite d'ulcères fistuleux des gencives , ou après des fistules dentaires , ont offert des traces d'une déperdition de substance , soit avec des dépres-

sions et des inégalités arrondies, soit avec des trous, ou même des conduits qui répondaient au fond d'un alvéole, et dont les bords mousses et unis annonçaient une sorte de cicatrisation de l'os; ce qui a permis d'expliquer pourquoi une ancienne fistule dentaire se guérit très-promptement après l'extraction d'une dent malade qui y correspond (\*).

11°. Aux cas d'aberration des dents que les anatomistes avaient remarqués, des praticiens en ont ajouté d'autres dont la connaissance n'a eu lieu qu'à l'occasion d'une maladie des os maxillaires, pour laquelle ils se trouvaient appelés (M. A. Dubois, M. Laforgue); et une pièce d'anatomie pathologique a mis en évidence l'étendue du désordre qu'entraîne parfois l'aberration des dents (M. Oudet).

12°. Les divers états morbides de l'organe dentaire de plusieurs animaux ont été notés et rapprochés des maladies du même organe chez l'homme: carie des dents du cheval et du chien; troncature et fracture des défenses de l'éléphant et de l'hippopotame; atrophie et usure des dents du cheval, du bœuf, de l'éléphant et autres animaux; ostéoïdes dentaires du bœuf, et pétrifications dans les anfractuosités ou sinus de la surface triturante des molaires des ruminans (\*).

13°. Enfin la pathologie s'est éclairée par des expériences faites sur les incisives des lapins: reproduction, fractures consolidées; ossification irrégulière du côté de l'extrémité radiculaire (M. Oudet); phénomènes observés aussi après quelque lésion des défenses des grands animaux (\*), et qui paraissent dépendre de l'accroissement continu de leur organe dentaire.

§. III. L'observation ne s'est point arrêtée aux

divers états pathologiques des dents ; elle s'est étendue jusques aux causes d'où ils dérivent : c'est en effet de leur connaissance qu'on peut déduire les principes d'une médecine dentaire ; quelques anciens et les modernes ne les ont point méconnus ; mais trop souvent l'ignorance et les préjugés , peut-être plus encore le besoin de soulagement , ont empêché d'en faire l'application au-delà de la sphère de la partie affectée.

1°. La séméïotique a reçu une extension nouvelle des signes que peut fournir l'inspection des dents saines ou malades , soit pour juger de la constitution physique des individus , soit pour reconnaître les maladies qu'ils ont éprouvées , ou celles dont ils ressentent les effets dans d'autres parties du corps. ( MM. Mahon, Laforgue , Hernandez , Landré-Beauvais , Double et Fournier. )

2°. Les maladies des parties qui constituent la connexion des dents ont fait connaître l'influence que les affections locales exercent sur le développement , la structure et l'arrangement des dents ; et par suite quelques considérations médicales tirées de l'observation ont eu pour but de déterminer jusques à quel point les désordres de la denture peuvent être liés à des maladies de tout le système , et combien il importe de chercher dans celles-ci la vraie source de celles-là (\*).

3°. Les causes de la carie ont fixé l'attention des praticiens ; les uns l'ont fait dépendre de la pression que les dents exercent quelquefois les unes sur les autres (M. Pascal) ; d'autres ont avancé que la perte de l'émail en était la cause ( M. Cuvier ) ; il en est enfin qui , aidés de l'ex-

périence et de l'observation journalière , ont pensé que la carie tenait à quelque irritation locale ayant sa source dans une disposition morbide de tout le système , soit héréditaire , soit éventuelle (\*).

4°. Pour réfuter l'opinion qui faisait regarder la carie comme une cause des douleurs de dents , il a été suffisant de faire observer que s'il en était ainsi , les douleurs se feraient nécessairement sentir sans interruption , depuis les premiers momens de la carie jusqu'à ce qu'elle eût détruit l'organe , et qu'il est , par conséquent , plus convenable de les rattacher aux causes mêmes de la carie , lesquelles augmentant ou diminuant d'énergie à diverses époques , donnent lieu à des alternatives de douleur et de calme. Delà ces grands principes de curation médicale appliqués aux maladies des dents (\*).

5°. Quelques malades qui souffraient de la poitrine ou d'une autre partie du corps , en ayant été soulagés lorsque des douleurs se sont manifestées à l'organe dentaire , on s'est demandé si ces sortes de douleurs n'étaient point critiques , et si , dans certains cas , il ne faudrait point les exciter ( M. Coffinières ). Delà des réflexions sur le rapport de l'odontalgie avec diverses autres affections , et sur les mutations réciproques qui peuvent en être la suite (\*).

6°. Des douleurs périodiques et fixes pendant quelques heures sur des dents saines ou malades ont été reconnues pour n'être que le symptôme d'une maladie larvée , dont le quina ou le sulfate de quinine ont seuls opéré la guérison ( MM. Chaussier , Hamel , Méglin ) , et contre laquelle l'observation a démontré l'inutilité de l'extraction des dents (\*).

7°. Quelques affections douloureuses de la face ont été examinées dans leur rapport avec l'organe dentaire. D'un côté l'état morbide de celui-ci a été reconnu comme la source des douleurs de la face ou de la tête, et l'extraction d'une dent malade en a fourni la preuve; de l'autre, des dents saines ou cariées sont devenues douloureuses pendant les courts accès d'une névralgie maxillaire ou sous-orbitaire. L'extraction a eu lieu; mais de nouvelles douleurs ont démontré son inutilité, et parfois même ses inconvéniens (\*).

8°. Quoique l'action du fluide galvanique sur les dents ait été proposée comme un moyen de reconnaître leur état morbide, de nouvelles expériences et des observations pratiques ont prouvé que dans plusieurs circonstances les dents plombées étaient susceptibles de l'influence galvanique, et par conséquent d'éprouver une douleur passagère, lorsque, par hasard ou volontairement, on avait établi avec de l'or, du platine ou de l'argent, une chaîne entre l'étain dont ces dents étaient plombées, et la langue, les lèvres, l'intérieur des joues ou d'autres parties: de plus, la conservation et l'usage de ces dents ont démontré que, dans ce cas, il fallait s'abstenir de les extraire (\*).

9°. L'opinion généralement reçue sur les accidens attribués à la dentition, a été d'une part mise en problème et combattue comme erronée, sur ce principe que la sortie des dents étant une fonction naturelle, elle ne devait nullement produire d'accidens (M. Laforgue). D'une autre part, elle a été soutenue sur ce fondement, que le développement des dents peut être précoce, tardif et même laborieux, et que, par conséquent, une affection locale ou de tout le sys-

tème pouvait en être la suite comme la cause ( MM. Murat, Guersent, François-Talma ) (\*).

10°. Il a été démontré par l'observation, que des dents n'avaient pu sortir de leur alvéole, soit par cause d'aberration, soit par la présence d'une lame osseuse qui obstruait en partie l'entrée de l'alvéole ( MM. Rullier, Marjolin ), soit aussi parce qu'elles ne s'étaient pas développées. La débilité des individus a été aussi reconnue comme une cause de l'apparition tardive des dents (\*).

11°. L'action mécanique qui résulte d'une succion contre nature, autrement de la mauvaise habitude de téter, a été signalée comme principale cause d'un vice de conformation des arcades alvéolaires et dentaires : d'où il résulte que dès la plus tendre enfance, les incisives supérieures et inférieures prenant une direction vicieuse, ne se trouvent jamais suivant ce rapport parfait qui en constitue la beauté (\*).

12°. La science n'a point négligé les grands principes de l'hygiène, comme propre à favoriser et améliorer l'organisation dentaire ; et considérant la thérapeutique des maladies des dents sous le rapport de leurs causes, elle en a tiré de grands moyens pour prévenir ou arrêter les effets de celles-ci.

§. IV. — L'appareil dentaire est, sans contredit, une des parties du corps sur laquelle on pratique le plus souvent des opérations chirurgicales : tantôt, c'est pour en prévoir ou corriger les désordres, et tantôt pour en réparer les pertes. De là les occasions fréquentes de réfléchir sur les cas où ces opérations conviennent ; de là ces combinaisons sur les moyens propres à garantir le succès de celles-ci ; de là, aussi,

cette union de la science et de l'art, qui a contribué aux progrès de la chirurgie des dents.

1°. Pour faciliter la sortie d'une dent, l'art a démontré et conseillé l'excision de la gencive qui la couvre, de préférence à l'incision, ainsi que la résection du bord alvéolaire et l'ablation de la lame osseuse qui fermerait en partie l'alvéole. (MM. Lefrançois-Talma, Delabarre.)

2°. On a posé en principe, qu'avant de faire aucune opération pour prévenir ou corriger l'obliquité d'une ou plusieurs dents, il fallait connaître et prendre en considération l'espèce de rapport ou d'engrenage qui existe entre les dents supérieures et inférieures, afin de juger si l'opération peut ou non réussir (\*).

3°. Arrêter la déviation des dents dans son principe, est un précepte sur l'application duquel l'expérience a insisté, en proposant, soit de faire l'extraction d'une dent primitive ou même secondaire, voisine de celle qui se dévie (M. Miel), soit de limer le bord tranchant ou le sommet de la dent opposite (\*), soit de tenir les arcades dentaires écartées au moyen d'une sorte de bâillon (Lavéran, M. Bousquet, (\*)), soit enfin de forcer les dents à reprendre leur direction naturelle, à l'aide d'un plan incliné, fixé sur les dents opposites (M. Catalan).

4°. Lorsque des dents parvenues à leur parfait accroissement sont restées obliques, des moyens mécaniques et des opérations ont été proposées pour les redresser : là, un levier à cric sert à ramener les incisives en avant (M. Dubois); ici, une pince droite ou des fils métalliques sont destinés à faire faire un mouvement de rotation à une dent qui présente en avant ou l'un de ses côtés ou sa face postérieure (M. Delabarre) : ail-

leurs, pour en ranger une sur le devant, on a parlé de limer plusieurs dents sur les côtés, d'exciter leur mobilité par des fils, et ensuite de les tirer en arrière: on a même imaginé d'introduire entre les dents de petits morceaux de bois, afin de forcer l'arc maxillaire à s'allonger et à donner plus de place aux dents pour leur arrangement (M. Delabarre).

5°. Une nouvelle manière de plomber les dents a été ajoutée à l'ancienne, elle consiste à faire fondre dans le creux d'une dent cariée un petit lingot de l'alliage de Homberg ou de Darcey, que quelques-uns amalgament encore avec un huitième de mercure (M. Regnard).

6°. Limer les dents est une opération qui a paru susceptible d'être perfectionnée sous le rapport de la forme de l'instrument. Ici, la lime est taillée en écouenne; là, elle a la forme d'une lance très-aiguë (M. Delabarre); ailleurs, elle est courbe sur le plat (M. Maury); enfin, il en a été fait en forme de roue, pour limer par le moyen d'une manivelle (M. Pascal).

7°. L'expérience a de nouveau constaté que des dents extraites et tenues hors de la bouche pendant deux heures et plus, ayant été remises dans leur alvéole, s'y étaient parfaitement consolidées et redevenaient propres à la mastication (M. Londe); mais des faits même cités en faveur de la replantation (M. Delabarre), il a été facile de connaître qu'il y avait des cas où elle ne devait pas réussir et où on devait s'en abstenir.

8°. On serait tenté de croire que la transplantation des dents s'est perfectionnée, puisqu'au lieu de belles et bonnes dents arrachées à quelque malheureux, pour les transporter dans la bouche d'un riche, des dents extraites

d'un cadavre et non encore sèches, auraient été employées avec succès pour cette opération. (MM. Delabarre père et fils.)

9°. Plusieurs modifications et corrections apportées aux instrumens qui servent à l'extraction des dents, ont eu pour but d'ajouter quelque perfection à cette opération; les uns, paraissant propres à tirer les dents, suivant une direction qui se rapproche le plus de l'axe de celles-ci; les autres ayant un point d'appui tel, qu'il offre beaucoup de surface et qu'il comprime le moins possible les parties sur lesquelles il repose. (MM. Dubois, Laforgue, Pédelaborde, Mortet, Maréchal, (\*).

10°. Des accidens plus ou moins graves pouvant troubler le succès de l'extraction des dents, et en même temps compromettre la réputation de celui qui l'a faite, ils sont devenus l'objet de méditations spéciales, par suite desquelles il est facile de distinguer l'accident qui dépend du mode d'opérer, de celui qui est inhérent à la conformation des parties, et de celui qui vient d'un état pathologique local ou universel (\*).

11°. Les avantages de l'emploi du platine dans les arts ont déterminé à le substituer fréquemment à l'or pour en faire soit des ligatures, soit des lames propres à redresser les dents obliques, ou à contenir celles qui sont mobiles, soit aussi sous forme de tenons, de crochets ou de plaques destinés à monter et à fixer les dents artificielles, soit enfin comme pièces d'attente dans la confection des dents de composition (MM. Dubois, Fonzi).

12°. L'altération que subissent parfois les dents artificielles faites de substances anima-

les , ayant donné l'idée d'en confectionner en pâte de porcelaine , peu à peu leur composition s'est améliorée par des combinaisons nouvelles de terres et d'oxides métalliques inconnus , fournis par la chimie. Ces combinaisons , soumises au feu de fours particuliers ou des fours à porcelaine , ont donné des dentiers , et des dents seules , ou parsérie , soudées entre elles par traverses et agraffes , et dont les nuances variées s'accordent avec la couleur des dents naturelles , et quelquefois en partie avec le ton rosé des gencives. ( MM. Dubois , Fonzi , Audibran , Delabarre , Maury. )

13°. Les différentes manières de maintenir en place les dents artificielles ont reçu d'heureuses modifications , soit du côté du tenon , soit du côté des ailettes ou des crochets , mais surtout quant aux ressorts qui servent aux dentiers , tant pour la forme que pour le point d'appui. ( MM. Dechemant , Maggiolo , Laforgue , Ricci , Delabarre. )

14°. Comme la stabilité des dents artificielles ne tient pas moins au rapport parfait qui doit exister entre elles et l'espace qui les reçoit , qu'à la manière de les y fixer , non-seulement on a pris des modèles de ces dents , mais encore on a eu recours aux empreintes en cire pour l'espace , aux moules en plâtre , et aux contre-moules en métal , afin d'estamper les plaques sur lesquelles on monte les dents artificielles. ( Tous les dentistes. )

15°. Les dents ont aussi paru propres à fournir un bon point d'appui pour maintenir en place les obturateurs simples , ou composés d'une partie du dentier , ainsi que les obturateurs du voile du palais. ( MM. Dubois , Cuterier , Touchard , Laforgue. )

En terminant cette notice, il importe de faire remarquer que les cabinets du Muséum d'histoire naturelle et ceux de la Faculté de Médecine de Paris se sont enrichis de diverses préparations qui tendent à jeter quelque lumière sur l'organisation des dents et sur leur pathologie. Peut-être serait-ce aussi le cas de rappeler ici les titres des ouvrages *ex-professo*, publiés sur les dents, ainsi que ceux des mémoires ou observations insérés dans les écrits périodiques ou autres, et même toute communication sur ce sujet faite auprès des sociétés savantes. Mais ce serait passer les bornes d'une notice, qui peut-être n'a déjà que trop d'étendue, et dans laquelle il est possible encore que, malgré toute mon attention, il se soit glissé quelque erreur ou omission, pour laquelle je réclame l'indulgence au nom d'une science dont on ne peut méconnaître que les Français ne se soient occupés, depuis une trentaine d'années, avec autant de distinction que d'avantage.

#### ADDITIONS AU §. I.

22°. Les dents des mammifères, des reptiles et des poissons, ainsi que les substances qui les remplacent chez beaucoup d'autres animaux, ont été soumises à un examen particulier, et tout à la fois comprises dans le même tableau (M. Cuvier); ce qui semble avoir suggéré l'idée de diviser les dents en dents osseuses et en dents cornées, et avoir aussi donné lieu à des considérations spéciales sur l'existence, la nature, la forme et la position des dents, suivant les diverses classes d'animaux. (M. de Blainville.)

23°. La science vétérinaire s'est livrée à de

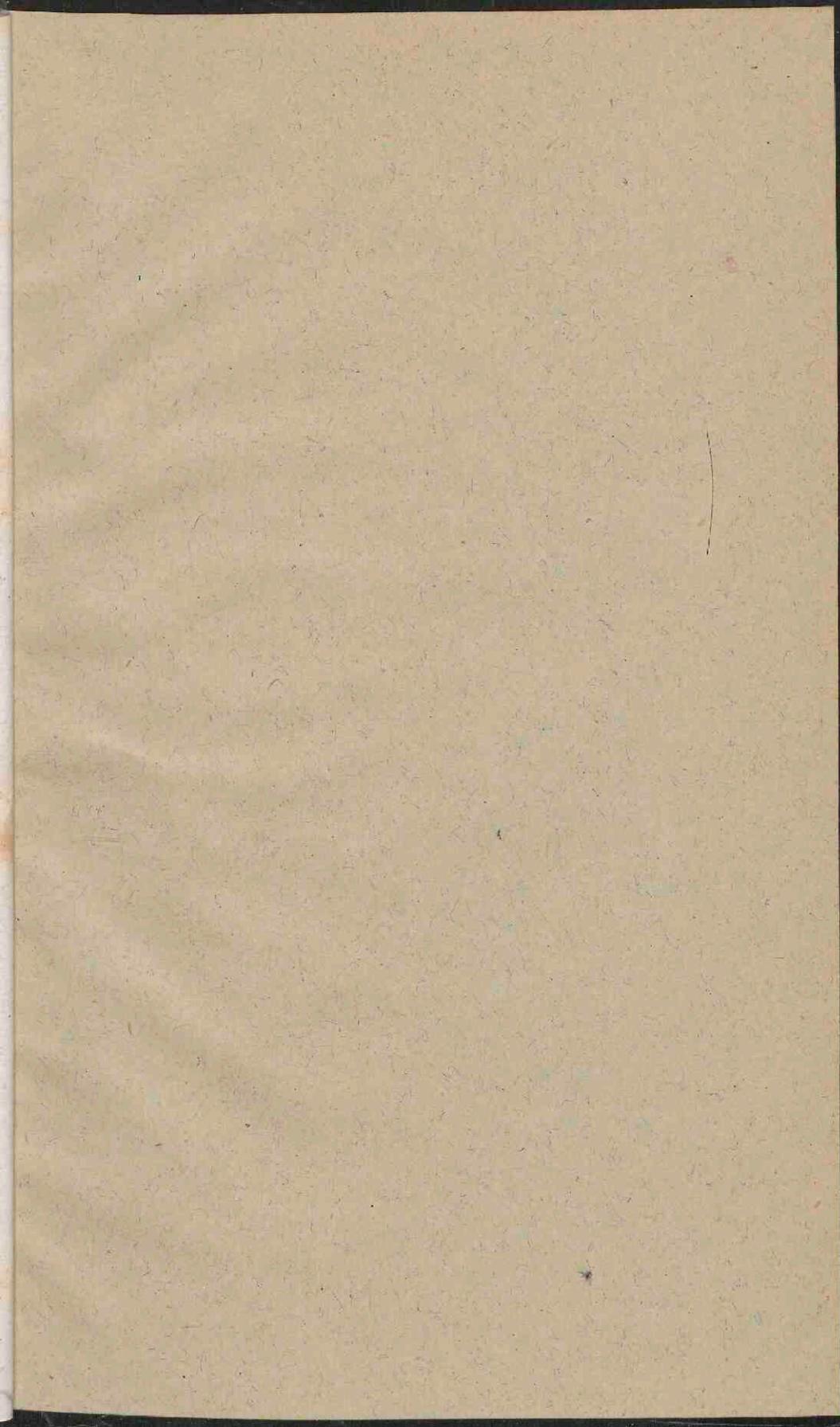
nouvelles recherches sur l'organisation et l'usure des dents du cheval, afin d'en tirer des documens plus certains sur l'âge de cet animal.

( M. Girard fils. ) Ces recherches rappellent ici des observations judicieuses qui démontrent que l'usure des dents du cheval varie en raison de la nature des alimens dont il se nourrit. ( M. Huzard. )

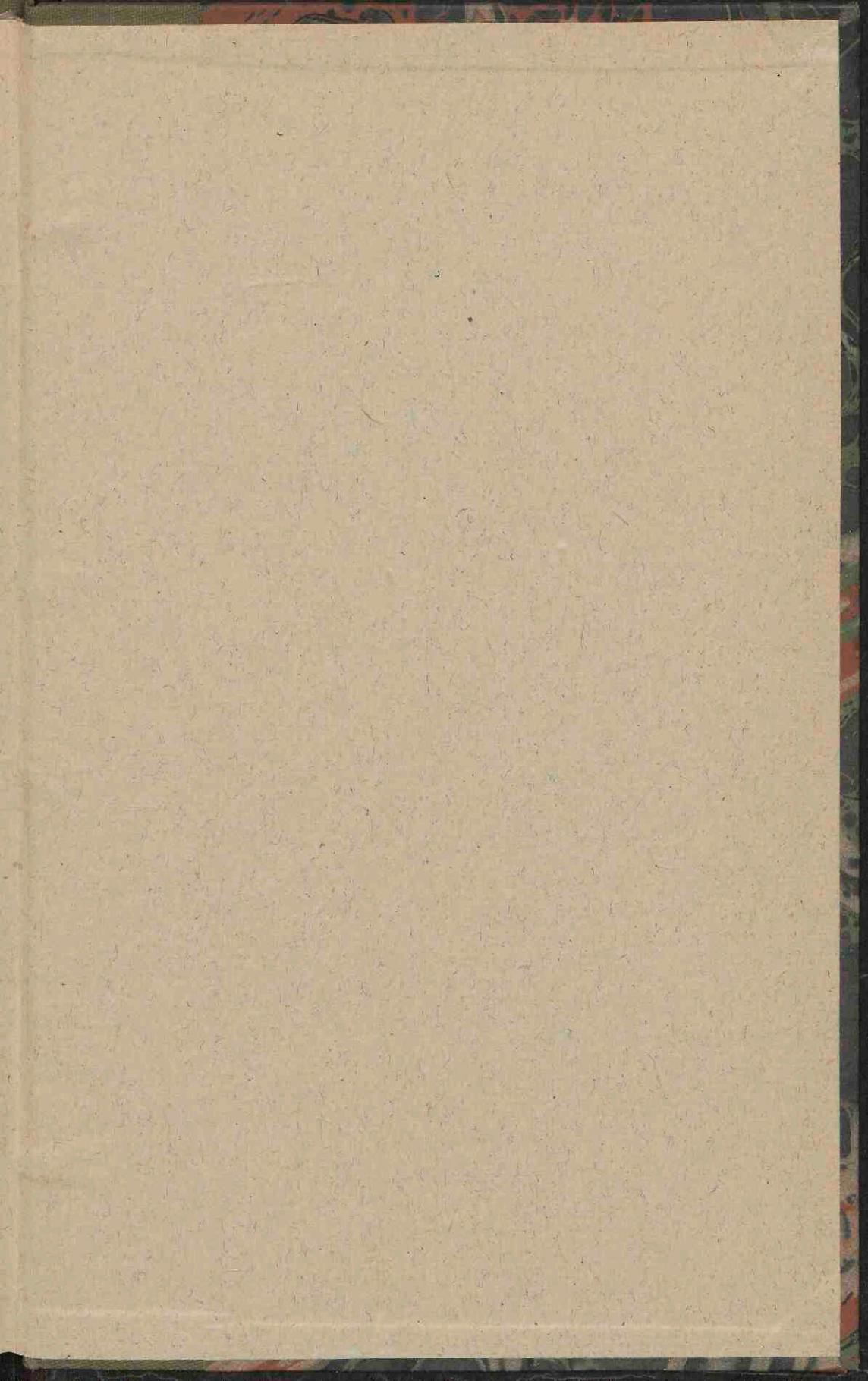
24°. Il n'y a pas enfin jusqu'au bec des oiseaux, dont on ne se soit occupé : déjà, depuis long-temps, les dentelures qu'on remarque parfois sur ses bords avaient été envisagées comme de véritables dents ; mais cette partie des oiseaux ayant été soumise à diverses préparations anatomiques, on a observé dans son organisation beaucoup d'analogie avec celle des dents de l'homme et de l'éléphant, ainsi qu'avec celle des fanons de la baleine. ( M. Geoffroy-Saint-Hilaire. )

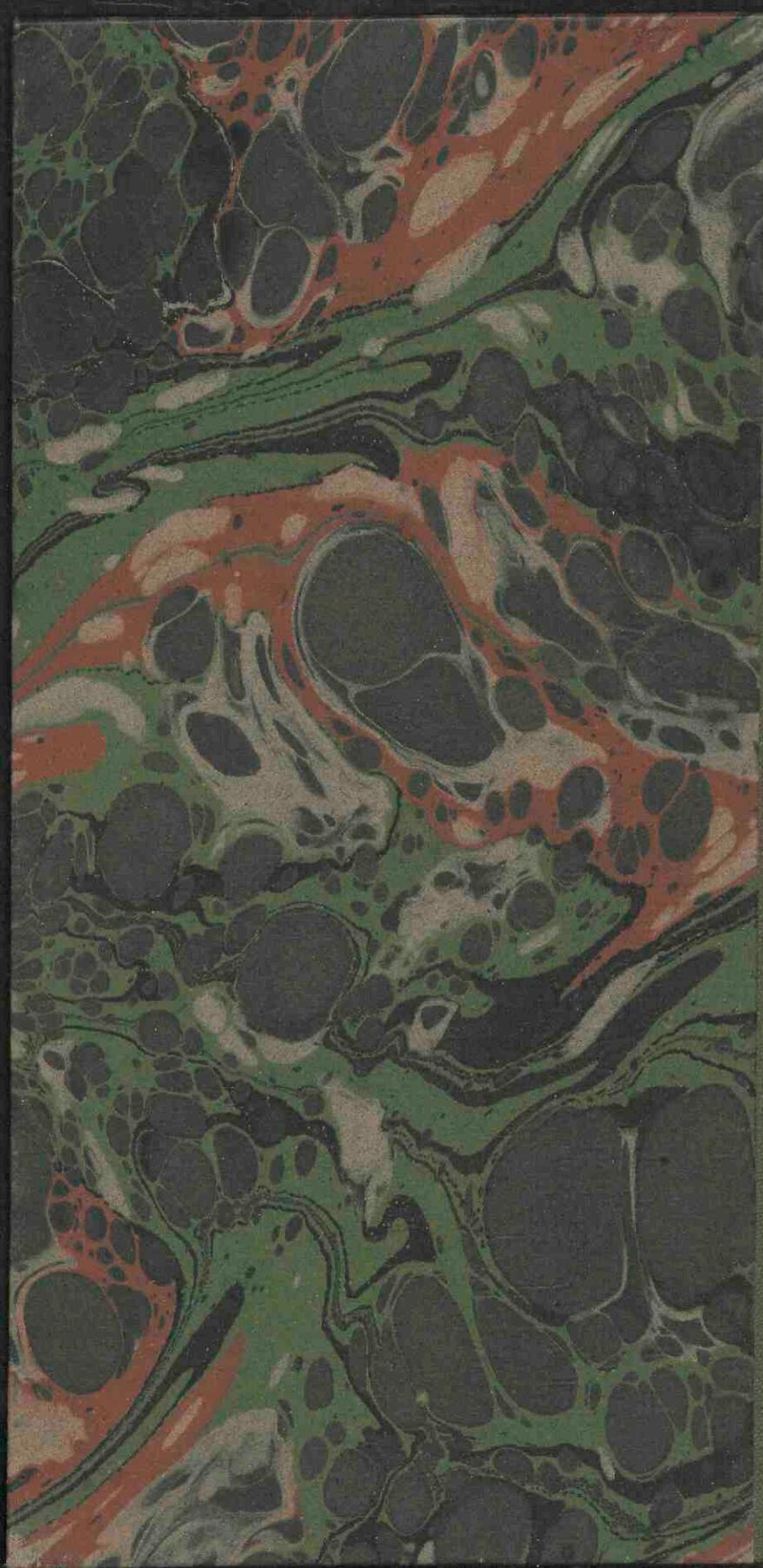
FIN.











UB  
4